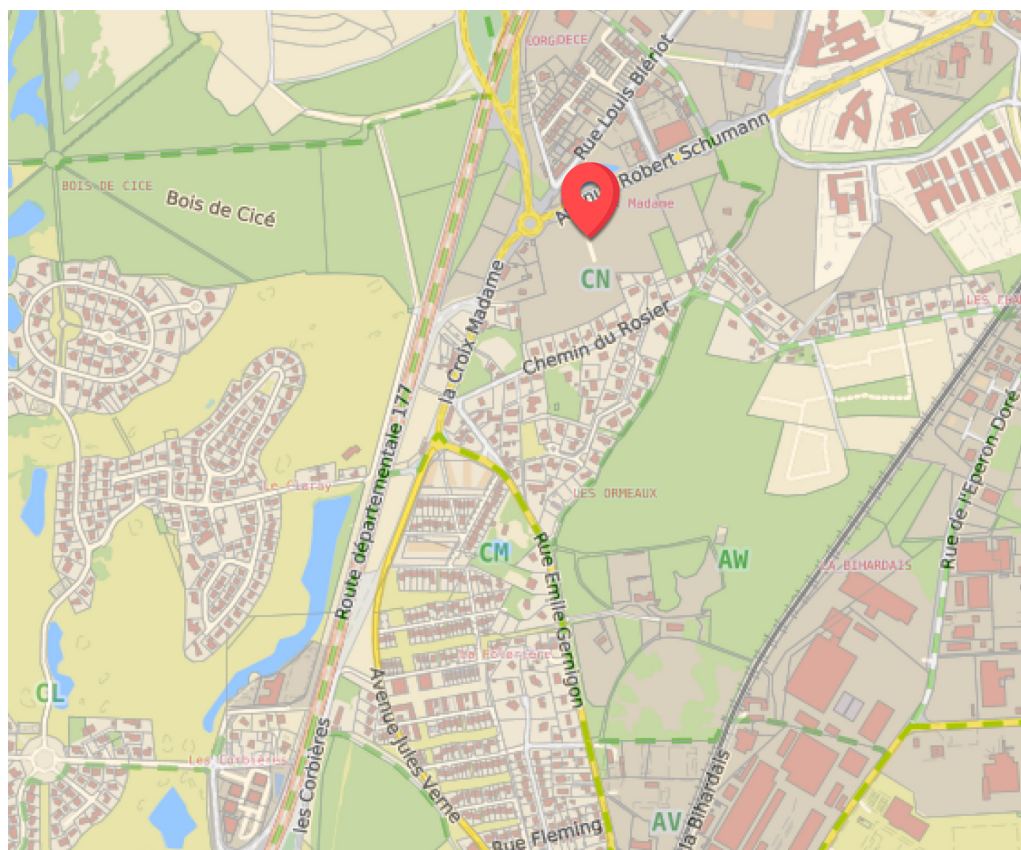




Communiqué du 22 octobre 2021 – Philippe SALMON, Maire de Bruz

Le 4^{ème} Groupe scolaire de Bruz s'implantera à Ker Lann (secteur La Croix Madame) :

Le choix de l'emplacement du 4^{ème} groupe scolaire s'est orienté sur Ker Lann. Cette décision fait suite aux résultats des analyses complémentaires environnementales, foncières, démographiques et de mobilité, commandées par l'équipe municipale et menées par les bureaux d'étude et services municipaux et métropolitains.



De nombreux critères permettent d'apprécier favorablement la localisation à l'ouest de la ville :

- accessibilité (voies pour transports en commun, mobilité douce et sentiers piétons)
- large réseau routier permettant de gérer les flux
- proximité avec les habitations des quartiers concernés par de nouveaux projets de construction résidentielle (Ker Lann, Quartier des Rosiers)
- environnement végétalisé

La décision a été prise ce 21 octobre 2021 pour pouvoir assurer la rentrée scolaire 2026 dans les nouveaux locaux et ainsi répondre au besoin grandissant d'accueil de futurs élèves, dans les meilleures conditions.

Le projet d'équipement déjà concerté en 2019 avec l'Education nationale (Inspecteur d'académie, directeurs des groupes scolaires et professeurs des écoles), les services de la ville et les parents d'élèves pourra être adapté sur le site de Ker Lann.

Pour suivre l'échéancier du projet, nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la ville.

A propos :

La ZAC de Ker Lann, située sur le territoire de Bruz, dans un cadre naturel privilégié accueille écoles, organismes de formation, entreprises, répartis sur plus de 165 ha. A horizon 2030, 450 logements seront construits sur la ZAC métropolitaine et plus de 150 nouveaux logements sur le quartier des rosiers. Ce secteur sera notamment desservi à terme, par le trambus et le Réseau Express Vélo.

Au nom de l'équipe municipale,
Philippe SALMON, Maire de Bruz



Contact :

Service communication : infocom@ville-bruz.fr – 02 99 05 44 34